



# COMMUNE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

Département de la Haute-Savoie

---

## PLAN LOCAL D'URBANISME

---

### 5. Annexes

#### 5.3.3 Schéma des réseaux – déchets

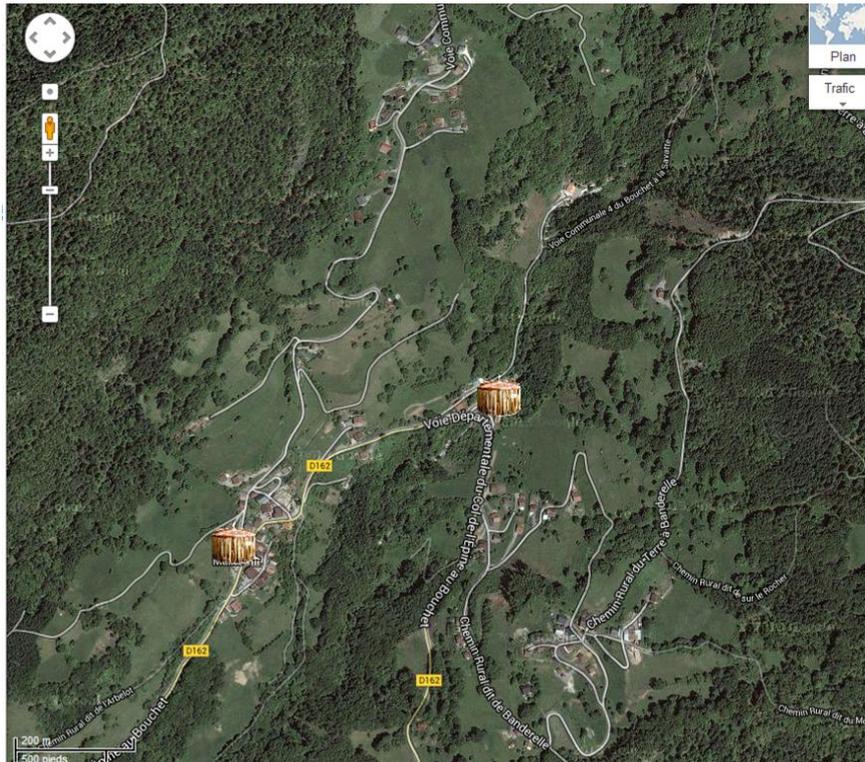
#### DOSSIER D'APPROBATION

Certifié conforme par le maire et annexé à  
la présente délibération d'approbation en  
date du \_\_\_\_\_

## GESTION DES DECHETS

La compétence appartient à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.  
Au Bouchet-Mont-Charvin, la collecte est assurée par deux Points d'Apport Volontaire qui comprennent les trois types de conteneurs semi-enterrés (déchets résiduels, emballages et verre). Un PAV se situe vers l'église, le second vers le garage communal.

### Localisation des points de collecte



<http://www.ccvt.fr/Point-de-Collecte-du-Bouchet-Mont-Charvin.html>

### Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est assurée par la CCVT.  
Une fois les déchets résiduels collectés, ils sont acheminés jusqu'au quai de transfert situé à Thônes. Une entreprise privée assure ensuite le transport jusqu'à l'usine d'incinération de Chavanod, gérée par le S.I.L.A (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy).

### Tri sélectif

Les emballages sont expédiés au centre de tri de Villy-le-Pelloux, où ils sont séparés en 9 flux pour le recyclage.  
Le verre transite par une société privée avant de partir en recyclage.

### Déchetterie

La déchetterie la plus proche se situe à Serraval.